



Visa de conjoint français étranger sans papier

Par **inconnue240285**, le **17/12/2011 à 16:46**

Bonjour, rnrnje me suis mariée en France avec un algérien sans papier. Il est retourné en Algérie pour faire sa demande de visa le 08 septembre. A ce jour, le consulat nous a dit que sa demande est en cours d'instruction, et qu'ils ont demandé une enquête pouvant prendre plusieurs mois. Qu'est ce que celà signifie? Que puis-je faire pour accélérer la procédure? Je n'en peux plus, je ne savais pas que ça serait aussi compliqué. Je ne sais pas quoi faire. D'avance merci pour votre aide.